

Questions orales

LA DÉFENSE NATIONALE

LA COMMANDE D'AVIONS PATROUILLEURS À LONG RAYON
D'ACTION—DEMANDE D'EXPOSÉ DE L'ÉTAT DES
NÉGOCIATIONS

M. Allan B. McKinnon (Victoria): Monsieur l'Orateur, je voudrais demander au ministre de la Défense nationale s'il fera une déclaration à l'appel des motions aujourd'hui ou demain pour expliquer son revirement complet d'opinion au sujet du contrat d'achat d'avions patrouilleurs à long rayon d'action.

L'hon. James Richardson (ministre de la Défense nationale): Non, monsieur l'Orateur, je ne ferai pas de déclaration. Nous n'avons pas changé d'opinion.

M. McKinnon: Le ministre saisit-il le prétexte des difficultés de Lockheed pour se dégager d'un contrat où le gouvernement a constaté à sa grande surprise qu'il était censé payer une partie des coûts de production des appareils achetés? Le ministre des Approvisionnements et Services déclarait la semaine dernière que les problèmes d'ordre technique concernaient le financement à long terme. N'est-il pas plus exact de dire qu'ils résident en réalité dans le financement à court terme et que c'est le gouvernement canadien et non Lockheed qui est peu désireux et peu en mesure de verser des avances?

M. Richardson: Monsieur l'Orateur, à ce stade, il incombe à mon collègue, le ministre des Approvisionnements et Services, en tant qu'agent acheteur pour le compte du gouvernement et de la Défense nationale, de poursuivre les négociations et de conclure le contrat avec Lockheed. Ces négociations ont été rendues plus difficiles à cause des problèmes auxquels la société Lockheed s'est heurtée récemment.

* * *

LA SANTÉ

LA FERMETURE D'HÔPITAUX—L'OPPORTUNITÉ DE LA
CONSULTATION DES DIRECTEURS ET DES CADRES

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social une question supplémentaire se rattachant à celle que lui a posée mon collègue de Simcoe-Nord. Au cours de ses observations, il a parlé des autorités provinciales. Pour ce qui est d'utiliser au mieux les installations qui servent à dispenser les services de santé, le ministre nous dirait-il s'il est disposé à consulter non seulement les autorités provinciales et les directeurs d'hôpitaux avec lesquels il a des contacts mais aussi les cadres du personnel infirmier et les médecins qui travaillent dans les hôpitaux et pas nécessairement les médecins qui acheminent les gens vers les hôpitaux?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, les gouvernements provinciaux verraient d'un mauvais œil toute tentative de ma part de traiter directement avec les directeurs d'hôpitaux.

[M. Lalonde.]

M. Lambert (Edmonton-Ouest): Monsieur l'Orateur, le ministre a mal saisi mes paroles. J'ai demandé qu'on tienne compte de l'avis de ces personnes, comme de celui des autorités provinciales, pour obtenir sur les lieux l'expérience vécue d'une bonne administration des hôpitaux.

M. Lalonde: Monsieur l'Orateur, j'ai eu ces dernières années plusieurs entretiens avec les représentants de ces organismes professionnels, l'Association médicale canadienne, l'Association des hôpitaux du Canada et l'Association des infirmières du Canada. Qui plus est, je ne pense pas que les provinces apprécieraient beaucoup le commentaire du député sur leur manque de compétence en matière d'administration hospitalière.

* * *

LES PRIX DES DENRÉES ALIMENTAIRES

LES BÉNÉFICES EXAGÉRÉS—DEMANDE D'INTERVENTION
MINISTÉRIELLE—L'OPPORTUNITÉ D'UN BLOCAGE IMMÉDIAT

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Finances. Étant donné que la première constatation qui ressort de ce rapport de 170 pages que M. Mallen est en train de rédiger pour la Commission de surveillance du prix des produits alimentaires est qu'il existe une corrélation très étroite entre la concentration des entreprises de vente au détail des produits alimentaires et les profits exagérés, et comme ce rapport donne des précisions sur ces profits exagérés, quelles mesures le ministre entend-il prendre immédiatement pour supprimer ces prix et ces profits exagérés dans ces marchés?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, j'ai déjà répondu à cette question du député de Saint-Jean-Est.

M. Nystrom: Étant donné que le ministre a fait retomber cette responsabilité sur la Commission de lutte contre l'inflation, nous dira-t-il maintenant si le gouvernement envisage de bloquer immédiatement les prix des détaillants de produits alimentaires jusqu'à ce qu'il ait eu le temps d'étudier ce rapport et de présenter les mesures législatives que le rapport pourra recommander?

M. Macdonald (Rosedale): Monsieur l'Orateur, le Parlement a établi un organisme pour régler la question des prix au Canada. Il est raisonnable de s'adresser à cet organisme.

* * *

AIR CANADA

L'ANNULATION DE VOLS EN PARTANCE DE MONTRÉAL—
DEMANDE D'EXPLICATIONS

M. Leonard C. Jones (Moncton): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Transports. Peut-il dire à la Chambre combien de vols ont été annulés aujourd'hui au départ de Montréal et pourquoi tant de vols l'ont été?